

FORMALITES Nouveaux élèves affectés au Lycée du Granier

Inscription en 1ère Technologique – Série ST2S / STMG

→ MARDI 4 JUILLET 2017 de 14 H 00 à 17 H 00

PIECES A APPORTER LE JOUR DE L'INSCRIPTION

Administration

- Photocopie du livret de famille (page parents et enfant concerné)
- Photocopie de la carte d'identité (ou passeport) pour l'inscription aux examens
- Photocopie du jugement de divorce (attribution de l'autorité parentale, domicile de l'enfant)

Vie Scolaire

- Chèque de 15 € pour la cotisation à la Maison des Lycéens (nom et prénom au dos du chèque)

Demi-pension

- 1 photo (nom et prénom au dos)
- 1 chèque de 36,50€ **pour les demi-pensionnaires** (nom et prénom au dos)
- 1 RIB

Pass' Région (remplace la carte M'ra)

Pensez à commander votre Pass'région sur le site de la région Auvergne-Rhône-Alpes (<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>). Au moment de l'inscription, vous devrez faire valider votre commande par le lycée. Vous recevrez votre Pass'Région quelques jours après à votre domicile.

Internat

- 1 photo (nom et prénom au dos)
- 1 chèque de 75€ **pour les internes** (nom et prénom au dos)
- 1 RIB

Les élèves du secteur de recrutement ne disposant pas d'un transport scolaire journalier **sont prioritaires**

Les autres demandes seront étudiées en fonction des places disponibles. La demande d'admission sera à retirer auprès du responsable de l'internat le jour de l'inscription, **veuillez prévoir une lettre de motivation.**